LE CURRICULUM VITAE (CV)

Le CV est un outil stratégique de communication

- « En ligne ou sur papier, un CV fluide, clair, avec pour chaque mission des exemples de réalisations concrètes, reste un outil encore inégalé »,
 - Le cv est votre portrait, il doit évoluer au même rythme que vous, tout en étant honnête.
 - Il doit également vous décrire à votre juste valeur
 - Il doit inciter le destinataire à vous rencontrer et à vous considérer pour un emploi éventuel.
 - Il doit être lisible et bien présenté, propre et non raturé
 - Il doit tenir sur 1 page (pour un étudiant)

Les rubriques du CV

- 1) Identification et coordonnées (photo)
- 2) Profil professionnel ou Sommaire des compétences
- 3) Formation
- 4) Autre formation
- 5) Expérience de travail
- 6) Autres expériences de travail
- 7) Bénévolat ou activités communautaires
- 8) Réalisations / Distinctions
- 9) Compétences ou connaissances informatiques
- 10) Qualités et aptitudes
- 11) Références
- 12) Documents fournis en annexe